

RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE

C'est une opération importante qui se réalise là. Organiser une manifestation de pose de la première pierre est judicieux pour souligner les enjeux d'une telle résidence.

Il s'agit d'une

- résidence intergénérationnelle,
- à caractère social,
- pour personnes du 3° Age, handicapées
- située en plein centre-ville,
- s'inscrivant dans une démarche transversale, de lien entre organismes s'occupant des personnes âgées en vue de bien vieillir à entraigues.

C'est une résidence intergénérationnelle comprenant 78 Logements 36 sont réservées aux personnes âgées et correspondent aux besoins d'une population fragilisée par l'âge. Tous ces logements réservés aux personnes âgées seront adaptés aux normes PMR afin que le bailleur n'ait pas de travaux structurels à faire en cas d'évolution du handicap pour le locataire. L'intérêt constaté de nos concitoyens âgés pour cette opération ne s'est pas démentie. Elle correspond bien à un besoin.....

Les Logements sur la totalité de l'opération seront des T2 et des T3. Un seul logement sur l'ensemble sera en T4 pour personnes handicapées de niveau handitoit.

Les logements de la résidence seront donc adaptés au handicap. Rappelons que la loi Elan n'oblige maintenant les opérateurs et constructeurs à n'adapter que 20% des logements au handicap (Sénat⇒+ 10%). La loi Elan va à l'inverse des préoccupations de nos concitoyens vieillissants ou handicapés...

Ce sont des logements sociaux. Ils permettront de loger des populations modestes. On sait tous que la plupart des personnes âgées ont de petites retraites. Ces logements répondront à leur besoin. Ils pourront rester chez eux le plus longtemps possible et l'on sait bien que l'on entre maintenant de + en + tard en maison de retraite. Cette résidence sera gérée par Grand Delta habitat.

Elle est située en cœur de ville, à côté de la gare.....

Les services de l'état, la région, l'agglomération avaient beaucoup insisté pour que les quartiers proches de la gare soient des lieux habités, denses pour que le maximum de personnes puisse utiliser le train ou les transports collectifs. Notre PLU a pris cette question en compte en orientant l'emplacement où nous sommes comme parcelle à réserver à des fins de logement social à destination de personnes âgées.

Les personnes âgées pourront aller à pied prendre le train. C'est un atout majeur.

A pied, ces personnes pourront aller faire leurs courses en toute sécurité au centre-

ville. C'est un bien pour ces futurs locataires.

Vivre en ville, faire ses courses en ville : c'est retrouver le sens de l'urbanité qui a été mis à mal les décennies passée avec les mégas centre commerciaux, gaspilleurs d'essence, dispendieux en voiture et pollueurs et déconnectés de la vie et des échanges entre les gens...

Avec Allo Bus, « le bus à la demande », les personnes âgées pourront aller au cimetière, au laboratoire d'analyses, au centre-ville ou ailleurs. Rappelons que « allo bus » est adapté au handicap et peut transporter des personnes en fauteuil roulant.....

Cette résidence ne fera pas que loger les personnes âgées. Un espace collectif

appelé « maison partagée » est dédié au projet social. Un AMO, le cabinet Sorenis est chargé de la mise en place et du suivi pour la municipalité et le bailleur social.

L'idée est, au travers de cette maison partagée, de lutter contre l'isolement, de développer des actions diverses en vue de faire participer les personnes âgées à des actions multiples que ce soit dans le sport santé, ou en relation avec le tissu associatif.

L'Admr qui sera présente dans la résidence sera un partenaire actif, de même que l'Esat, le club du 3° âge etc.....

Cette résidence s'inscrit dans une **démarche transversale** visant à coordonner, mettre en lien des actions en direction du 3° Age en général et d'un

projet de santé sur le territoire plus particulièrement.

En effet, il est important de faire travailler de concert, dans le même objectif : la maison de retraite, l'ADMR, la résidence intergénérationnelle, le club du 3^e âge, la mairie, les acteurs libéraux..... Pour mettre en synergie les acteurs sur la commune travaillant dans le secteur du vieillissement.

Nous savons aussi qu'il y a des choses à faire dans le domaine de l'aide aux aidants qui sont parfois en difficulté et qui ont besoin de respiration..... en travaillant de concert, des idées fuseront qui permettront ensemble d'avancer vers des projets innovants dans le domaine du vieillissement.....

Des médecins sont en train de s'installer sur notre commune et nous travaillons à aider une association qui veut développer sur notre territoire une maison de santé pluri professionnelle..... Ce projet avance et participera à l'action transversale que je viens de décrire.

Donc c'est un beau projet que nous lançons en relation avec le constructeur Primo Sud qui construit ces logements sociaux mais qui est aussi force de proposition et d'action en soutien à la collectivité locale. Je remercie Mr Cohen, président de Primo Sud qui a bien compris qu'un opérateur est aussi un acteur qui en ces temps troublés et de disette pour les collectivités locales, doit être un facilitateur, voire un facilitateur innovant

afin de dynamiser les collectivités locales.....

Je remercie Grand Delta Habitat et son président, Michel Gontard, acteur incontournable du logement social dans cette région avec le directeur général Mr Sordelet.

Je remercie les services de l'état pour l'autorisation et le financement de cette opération ainsi que le Grand Avignon, qui participe aussi au financement de cette résidence intergénérationnelle.....

